

Introduction. Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires

Abdourahmane Ndiaye

► To cite this version:

Abdourahmane Ndiaye. Introduction. Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires. Abdourahmane Ndiaye. Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires, L'Harmattan, pp.15-29, 2011, Animation et Territoires. <halshs-00596745>

HAL Id: halshs-00596745

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00596745>

Submitted on 30 May 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Économie sociale et solidaire : animation et dynamiques des territoires

Abdourahmane NDIAYE

L'économie sociale et solidaire (ESS) peut être définie comme une contribution aux alternatives au libéralisme (Merlant, Passet, Robin, 2003) et à l'avènement d'une économie plurielle (Aznar *et al.*, 1997). En créant des espaces dans lesquels le marchand n'est pas la seule dialectique, elle est devenue une composante essentielle des dynamiques des territoires. Le développement croissant de cette économie, attesté par le nombre croissant de salariés embauchés, de bénévoles et la masse salariale versée, introduit des innovations sociales cherchant à répondre aux exigences des sociétés postindustrielles. En 2006, dans le secteur de l'ESS, 203 000 établissements (et 215 000 en 2007) emploient 2,1 millions de salariés, soit 10 % de l'ensemble des salariés (hors agriculture) et 8 % de la masse salariale (Gaudron, 2009 : 1)¹. Selon Guesnier (2010), on peut retenir les ordres de grandeur suivants en 2008 : 800 000 entreprises, 210 000 employeurs, 2,2 millions de salariés, soit 12 % de l'emploi². L'Association des Régions de France considère quant à elle que l'ESS représente une part importante des économies régionales : 10 à 15 % du nombre d'établissements régionaux dans la plupart des régions (soit 10 à 13 % en Aquitaine) et en moyenne 10 % des rémunérations versées aux salariés du privé (soit 12 à 14 % en Aquitaine).

Le développement de l'ESS dans les dynamiques des territoires est allé de pair avec un regain d'intérêt des discussions académiques sur les solidarités dans les disciplines du développement (Baron, 2007).

¹ Voir Gaudron G. (2009). « L'économie sociale emploie un salarié sur dix en 2006 », *INSEE Première* n° 1224, INSEE. Selon Vercamer (2010), l'économie sociale représente entre 7 % et 8 % du PIB et emploie un salarié sur dix. Ces données, recueillies des travaux de l'Association pour le développement de la documentation de l'économie sociale (ADDES), attestent que 3 % du PIB sont le fait des associations et des fondations. Les premières données harmonisées de l'ESS et leur présentation par l'INSEE ont confirmé les évaluations antérieures : l'ESS emploie en moyenne nationale un salarié sur dix. En se focalisant davantage sur le nombre d'emplois, l'INSEE pointe la complexité de la mesure en termes de part de PIB, considérée moins précise. Un ensemble diversifié d'entreprises investit le champ de l'ESS, de l'entreprise émergente au très grand groupe et des PME de taille souvent plus importante que dans l'économie classique.

² Pour une analyse plus complète du poids et de la place de l'économie sociale et solidaire dans les activités économiques françaises et selon différentes échelles, voir Guesnier (2010).

L'approche de l'ESS ne considère pas les dynamiques sociales comme un résidu de l'activité économique (Ndiaye, 2008)³. Bien au contraire, le paradigme porté par les courants théoriques de l'ESS est de considérer l'activité économique comme un moyen permettant de réaliser un projet politique et non une fin qui déboucherait sur une accumulation des richesses. Reconsidérant même la notion de richesse, les tenants de l'ESS insistent sur le fossé grandissant entre richesses monétaires, richesses symboliques et bonheur, biens relationnels et liens sociaux (Gui, 1996 ; Granovetter, 2000 ; Fourrel, 2001 ; Fall, Guèye, 2003 ; Viveret, 2003 ; Harribey *et al.*, 2004 ; Gaucher, 2009). Ce qui laisse entrevoir la possibilité de penser, à la suite de Dominique Méda, que les dimensions subjective, spirituelle et immatérielle qui fondent le bonheur sont encore ignorées par la comptabilité nationale qui peine à construire un indicateur de bien-être (Méda, 2000 ; Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2009).

Donc au-delà des seuls rapports marchands, l'ESS invite à s'attarder sur l'« efficacité » des relations non exclusivement marchandes entre les Hommes, les institutions et les territoires pour en extraire une plus-value sociale. La libération et la mise en valeur des potentiels locaux d'initiatives sont désormais la signification première du paradigme de l'économie de la proximité (Talbot, Kirat, 2005 ; Ndiaye, 2010). Ainsi, la géographie des coûts et des stocks de facteurs cède la place à celle des organisations, de la qualité des institutions et de la coordination des acteurs. L'économie de la proximité est envisagée selon une double dimension spatiale et relationnelle (Torre, Rallet, 2005). Cette approche permet de mettre en lumière les dynamiques locales et infra politiques (Ndiaye, 2008). L'économie de la proximité comme mode de gouvernance des territoires est ainsi remise en selle (Talbot, Kirat, 2005). Cette redécouverte de la notion de territoire par les économistes intervient à un moment où celle-ci est tombée en désuétude chez les géographes. Loin d'un « éreintement » de son sens, il y aurait plutôt une sublimation qui lui redonne signification et opérationnalité (Pecqueur, 2009). La perspective consiste donc à donner plus de résonance à l'impulsion « *réciprocitaire* » et à l'économie domestique, familiale et locale. L'idée de promouvoir des processus socioéconomiques collectifs contextualisés, complexes et flexibles puise son essence dans l'accompagnement mais aussi et surtout dans l'anticipation des mutations sociales (Pecqueur, 2000). La valorisation de l'activité économique par les dynamiques territoriales implique ainsi en amont des *inputs* que Bernard Pecqueur nomme les

³ De plus, l'approche du développement soutenable réintroduit les solidarités sociales et territoriales (spatiales) au centre des préoccupations.

« ressources territoriales ». Ces processus localisés ont comme cadre spatial le territoire considéré comme un objet problématique pluridimensionnel et complexe. En effet, le territoire n'est pas seulement un espace géographico-administratif donné et prédéterminé sur lequel se déroulent des dynamiques spécifiques sous la houlette des autorités locales. Il est davantage le résultat d'un processus de construction et de délimitation par les acteurs qui le vivent et le font vivre. Le territoire est donc conçu comme un dispositif d'innovations, un milieu innovateur (Aydalot, 1986). Géographes et économistes s'accordent pour distinguer « local » et « territorial ». Si le local renvoie à une question d'échelle, le territorial fait écho à un mode d'organisation de la production et de la répartition des acteurs. S'interroger sur le territoire revient dès lors à s'éloigner de l'être a-spatial de la théorie économique du *mainstream*, et soulève des questionnements propres. Le courant des économistes de la proximité et des économistes institutionnalistes précise ce questionnement sur la variable territoriale en s'interrogeant sur plusieurs dimensions, qui viennent contredire les approches orthodoxes classiques (Itçaina, 2011). Ainsi, un regard problématique de l'espace dans la théorie économique permet de proposer une approche de la régulation des économies qui inclut des coordinations d'acteurs mésoéconomiques (constructions médianes de groupes d'acteurs). C'est de cette façon que les différentes dimensions du territoire convergent de manière plus ou moins conflictuelle dans le but d'engendrer de nouvelles modalités de création de ressources, et apporter des solutions sociales inédites à ce qu'il est convenu d'appeler la nouvelle question sociale (Rosanvallon, 1995). L'avènement de celle-ci coïncide avec la fin des « Trente Glorieuses » et la crise de l'État-providence. Au début des années quatre-vingt, la montée fulgurante sans précédent du chômage et l'apparition de nouvelles formes de pauvreté ont donné à constater que cette crise avait changé de nature, rendant obsolètes ou inadaptées les anciennes modalités de gestion du social.

Le tout marché ou la marchandisation des sociétés humaines a, tout en augmentant de manière inouïe les richesses, généré des coûts sociaux et humains élevés. La problématique de l'ESS est, pour une part, portée par une aspiration à vouloir faire émerger un autre modèle de société, à susciter une volonté de réenchantement du monde. Pour beaucoup, l'économie apparaît, en effet, comme un domaine et une science « sinistres », synonymes de désenchantement, de domination de la puissance de l'argent, d'exploitation des uns par les autres, de destruction de la nature... (Vivien, 2006).

Cette volonté de vouloir changer les rapports sociaux, qui amène à repenser et à requalifier l'économie, à la faire devenir « *sociale* » et

« *solidaire* », n'est pas nouvelle. On peut au moins la faire remonter au début du dix-neuvième siècle avec les penseurs et bâtisseurs d'utopies, dont bon nombre s'inscrivait dans une perspective de gouvernance alternative au libéralisme. Le regain d'intérêt pour ces modes de gouvernance constitue une des réponses possibles à la montée en puissance des problématiques des précarités, des inégalités, des exclusions et des discriminations que l'on peut observer depuis plus de trente ans, alors que l'on met de plus en plus ouvertement en cause la croissance et le libéralisme (Gadrey, 2010) et que l'on redécouvre dans les travaux des économistes des valeurs telles que le respect, la confiance, la responsabilité, la participation, la transparence, la solidarité, l'entraide mutuelle, l'équité...

L'avènement d'une économie plurielle offre l'opportunité de créer des espaces dans lesquels le marchand n'est pas la seule loi. En ouvrant ces espaces propices à l'*agir ensemble*, les acteurs de l'ESS réaffirment leur volonté utopique et transformationnelle. On peut néanmoins s'interroger sur la capacité de ceux-ci à forger un nouveau contrat social. L'action collective, initiée par le truchement de ces acteurs, dans les espaces interstitiels des territoires, permet-elle l'avènement d'une gouvernance alternative ? Arrivera-t-on au « ré enchâssement » du marché en particulier et de l'économie en général dans les dynamiques sociales tel que le suggère Karl Polanyi (1983) ? Le marché ne doit pas régir toutes les relations humaines, il doit être un outil susceptible d'organiser les transactions de manière à mettre le développement au service de l'homme. Dans cette perspective, le marché ne serait plus désormais à sa place !

Les acteurs de l'ESS couvrent des champs d'intervention de plus en plus vastes et de plus en plus complexes, aux côtés de l'État et des entreprises à but lucratif. Ils s'impliquent dans des domaines entiers des politiques publiques. Leur action permet de faire émerger des activités d'utilité sociale et de problématiser les articulations entre sphère lucrative, non lucrative et non marchande au travers d'enjeux comme l'insertion par l'activité économique, le développement durable, le commerce équitable, la démocratie participative de proximité, la gestion démocratique des appareils de production, l'insertion par les finances alternatives... La reconnaissance⁴, la structuration et la professionnalisation des acteurs de l'ESS représentent un enjeu essentiel en termes de développement économique local, d'une pluralité des modes d'expression économique, de création d'emplois pérennes de proximité, en particulier dans les services à la personne, de capacitation,

⁴ Voir Itçaina, Lafore, Sorbets (2004).

d'empowerment et de renforcement du lien social. Ces préoccupations constituent la valeur ajoutée de notre réflexion, puisque par ce biais on peut observer un décloisonnement des sphères de l'ESS conçue comme mode de gouvernance alternative et celles de l'animation professionnelle que d'aucuns voulaient voir confinée à sa dimension ludique.

Toutes les disciplines de recherches en sciences humaines et sociales sont aujourd'hui mobilisées pour apporter un regard analytique, à partir de leurs questionnements, modèles et paradigmes propres dans le but de produire des éléments de connaissance permettant d'évaluer la place et la contribution théorique et pratique du coopérativisme, de l'associationnisme, du produire autrement aux dynamiques des territoires aussi bien sur le plan économique, social, sociétal, culturel et politique.

L'étude d'un champ d'une telle complexité et d'une telle ampleur aussi bien par la diversité de ses acteurs, de leurs approches que de leur filiation idéologique, nécessite des choix quant aux domaines et objets d'analyse. Si l'ambition entend rester ouverte à toutes les disciplines et aux différentes approches, elle retient trois thématiques principales qui feront l'objet des trois parties de ce livre. La première tente de préciser les contours des objets de la réflexion à savoir l'économie sociale et solidaire et le territoire. La deuxième thématique fait référence à l'institutionnalisation et aux expériences spécifiques favorisant l'ancrage à des territoires, de l'animation et de l'économie sociale et solidaire et leur capacité à alimenter un nouveau contrat social au travers d'un certain nombre d'innovations sociales. La troisième et dernière thématique se penche sur le tourisme social et associatif comme champ d'expérimentations de nouvelles solidarités et de processus d'empowerment.

De quelques controverses conceptuelles

Économie sociale et solidaire ou tiers secteur en France depuis quelques années, secteur du non-profit ou du volontariat dans les pays anglo-saxons, entreprises sociales plus récemment des deux côtés de l'Atlantique, la définition de ce champ au sein d'une économie mondialisée et plurielle reste encore un objet de controverses aussi bien conceptuels et théoriques que juridiques et opérationnels. Derrière la bataille conceptuelle se cachent des réalités controversées voire même contradictoires. Comment définir l'économie sociale et solidaire non plus par défaut mais de manière positive ? Cette question définitionnelle, qui en soulève d'autres, inscrit la discussion dans un cadre théorique et épistémologique, puisque définir c'est se situer dans

un champ problématique théorique. Comment dépasser les aspects purement doctrinaires pour proposer une lecture théorique qui inscrit l'économie sociale et solidaire dans les canons académiques par une formulation d'hypothèses conceptuelles distinctes des programmes de recherche classiques ? Comment donner une intelligibilité à la plus value sociale dans un contexte où le marchand et le monétaire ont pris toute la place ?

Expliquer la crise systémique du capitalisme

Jean-Marie Harribey, connu pour son engagement et son talent de théoricien polémiste, nous fait part ici de sa lecture lucide et critique de la crise du système capitaliste. Il part du constat que l'éclatement de la crise du capitalisme mondial en 2007 a remis au grand jour le caractère fétiche de l'argent, sous la figure de la finance, tel que l'avait analysé Marx. L'insoutenabilité, tant sociale qu'écologique, du mode de développement dominant dans le monde oblige à reprendre un programme théorique autour des concepts de valeur, de richesse et de monnaie, en sorte de revisiter le projet de soutenabilité du développement dans ses multiples dimensions. D'une part, la crise actuelle n'a pas, tout au moins dans ses aspects financiers, donné lieu à une disparition de richesse, la valeur des titres financiers n'étant que du capital fictif. Jean-Marie Harribey critique les thèses faisant du mimétisme autoréférentiel la clé de voûte de la compréhension de la valorisation financière. D'autre part, la volonté de donner un prix monétaire à la nature, qui constitue la problématique essentielle des principales écoles de l'économie de l'environnement, est révélatrice de l'impasse théorique, épistémologique et politique de la soutenabilité faible⁵. Il essaie donc de montrer qu'un retour aux fondements de la critique de l'économie politique pourrait être une voie de sortie de crise de la pensée économique.

⁵ Devant la difficulté de d'incorporer la contrainte environnementale dans le fonctionnement global de l'économie, deux paradigmes concurrents se font face : celui de la soutenabilité faible et celui de la soutenabilité forte. Dans l'hypothèse d'une soutenabilité faible, compatible avec les préceptes des économistes néoclassiques, le capital artificiel (richesse créée) est substituable avec le capital naturel (actifs naturels, ressources naturelles). Ce qui induit la possibilité de remplacer du capital naturel par du capital artificiel. À l'inverse, les tenants de la soutenabilité forte partent du principe que le capital naturel détermine le bien-être de l'homme et devient un facteur de la croissance. De ce fait, le stock de capital naturel doit être préservé parce que capital naturel et capital artificiel sont complémentaires et non substituables.

Doctrine philosophique de l'ESS

Danièle Demoustier dont les travaux sur l'économie coopérative ont une résonance particulière, du fait du terreau grenoblois qui les nourrit, livre dans ce volume une analyse singulière des concepts philosophiques et sociaux de l'ESS dans ses rapports à l'activité économique et aux territoires. Selon elle, l'essor actuel de l'ESS, comme le questionnement sur sa place et son rôle dans les régulations professionnelles et territoriales, renvoient à l'analyse de ses spécificités et de ses fondements philosophiques et sociaux. Car en effet, il n'est pas possible de comprendre l'ESS à travers la grille de lecture réductrice de l'économie néoclassique. Le comportement humain est plus complexe et plus divers que le calcul économique d'un *Homo œconomicus*, parce que les valeurs, les croyances et les convictions côtoient l'égoïsme dans les motivations économiques. Les rapports sociaux ne peuvent se résumer à de simples interactions entre individus autonomes. Ils encadrent les comportements dans une combinaison sous la forme d'un balancier entre déterminisme et volontarisme qui permet le changement social. La coordination des activités humaines intègre la coopération à la concurrence et à la réglementation. De ce fait, l'inscription des organisations d'ESS dans les territoires relève à la fois d'ancrages historiques, de mobilisation de ressources spécifiques, et de modes de gouvernance et de régulation qui se redéfinissent avec la transformation de l'action publique. L'ESS est de plus en plus reconnue comme « acteur collectif » au niveau local, ce qui lui impose d'une part de se structurer politiquement et économiquement, et d'autre part d'intégrer la défense d'intérêts collectifs dans une co-construction de l'intérêt général.

Dynamiques des territoires

Xabier Itçaina, politiste aguerri des questions sur les liens entre religion et politique, dynamiques sociopolitiques de l'ESS, explore des pistes de recherche en sociologie politique en s'interrogeant sur les dynamiques territoriales de l'ESS. Selon lui, les recherches sur l'ESS connaissent un renouveau notable ces dernières années. L'ensemble de ces travaux, implicitement ou explicitement, réinterroge deux catégories d'analyse : celle de *champ* de l'ESS, dont le postulat d'unité constitue un débat en soi, celle de *territoire*, dont l'usage trop laxiste risque d'affecter le caractère heuristique. Dans un tel contexte scientifique, le présent article, à vocation programmatique, entend s'interroger en particulier sur l'apport des politistes dans un champ généralement fréquenté par les sociologues, les gestionnaires et les économistes. Ce faisant, ce texte revient

d'abord sur les conditions d'un dialogue interdisciplinaire fructueux, limité ici à la sociologie économique et à la sociologie politique, sur les dynamiques territoriales de l'ESS, avant de discuter plus spécifiquement des apports potentiels de la sociologie politique à l'étude de ce champ. Trois champs de recherche sont ainsi identifiés : le poids des cultures politiques dans la constitution des matrices territoriales et des « dispositions à coopérer », le rôle des acteurs de l'ESS dans les logiques de mobilisation et de construction des problèmes publics, la place de l'ESS, enfin, dans les transformations de l'action publique et de la gouvernance territoriale.

Économie sociale et solidaire versus *Social business*

De l'économie sociale à l'économie populaire solidaire *via* l'économie solidaire. Quelles leçons tirer du *social business* ? Telle est la question retenue par Abdourahmane Ndiaye et Sophie Boutillier pour entrer dans la controverse conceptuelle et théorique de l'ESS. Ils tiennent à distinguer « économie sociale » née en Europe à la fin du XIX^e siècle pour répondre aux maux sociaux et économiques de la révolution industrielle et « nouvelle économie sociale », communément appelée « économie solidaire », qui est apparue au début des années 1980, plus adaptée aux nouveaux besoins sociaux. La synthèse de l'économie sociale du XIX^e et de l'économie solidaire du début des années 1980 donne naissance à l'économie sociale et solidaire (ESS) dans les pays industrialisés et l'économie populaire solidaire dans les pays en développement. L'approche de l'ESS s'est appuyée sur un corpus théorique pour entraîner la création de nouvelles formes d'entreprises, comme les mutuelles ou les coopératives, dans lesquelles travail et capital coopèrent sur un pied d'égalité. Si les « trente glorieuses » ont entraîné une mise en sommeil de ce postulat, faisant penser que le développement des grandes entreprises et du salariat de masse conduisait à l'avènement d'une société où régnerait l'abondance matérielle reposant sur des principes égalitaires de répartition de la richesse. Mais la crise des années 1970 remet en cause ce postulat. Dans les pays industrialisés et en développement, la pauvreté et les inégalités sociales s'accroissent. L'économie informelle se développe au point de devenir la principale source de revenu dans les pays en développement. Pour capter cette dynamique informelle de l'entrepreneuriat, les institutions internationales (Banque mondiale et Fonds monétaire international) incitent les gouvernements de ces pays à créer un cadre institutionnel administratif et juridique de manière à protéger la propriété privée et à favoriser la création d'entreprises sociales. L'objectif est ainsi d'engendrer un « climat propice aux affaires » que mesurent les indicateurs de *Doing Business*. Mais, la

multiplication du nombre d'entreprises, fussent-elles sociales, telle qu'elle est envisagée est-elle synonyme de réduction de la pauvreté ? Une analyse comparative entre *Doing Business* et les indicateurs de bien-être (comme l'indicateur de développement humain) conduit Abdourahmane Ndiaye et Sophie Boutillier à en douter.

Utilité et innovations sociales

Des mobilisations de ressources spécifiques et contextualisées peuvent insuffler de nouvelles modalités de gouvernance à la crise de la valeur et celle de la richesse. À partir de dynamiques et d'expérimentations territorialisées cherchant à répondre à des questions et besoins sociaux identifiés, on s'interroge sur la problématique de l'institutionnalisation de l'ESS. Celle-ci a alimenté des logiques réticulaires, coopératives, en élargissant les statuts conférés aux formes associatives (sociétés coopératives d'intérêt collectif) et rendant possible une capitalisation des « bonnes pratiques » par l'érection de chartes. Les formes d'organisation, anciennes et nouvelles, générées par l'ESS méritent d'être examinées avec attention pour en comprendre les logiques d'émergence, de fonctionnement, les enjeux face aux exigences d'une économie plurielle et d'une gouvernance alternative. Les contraintes institutionnelles, juridiques, politiques et financières auxquelles elles doivent faire face commencent à figurer dans les programmes de recherche. Artisans d'une gouvernance alternative et d'un ancrage des réponses dans des territoires, les tenants de l'économie sociale et solidaire pourraient faire émerger un autre type de société. Mais dans les faits, débouche-t-on sur un nouveau contrat social face à la crise du système capitaliste ? Quelles propositions permettraient d'avancer vers un nouveau contrat social ?

Animation et structuration de l'économie sociale et solidaire

Yvan Comeau, observateur attentif des enjeux d'une gouvernance alternative au Québec, s'interroge sur la manière dont les modalités d'intervention de l'animation structurent l'ESS. Ainsi, à partir d'une étude de terrain au Québec, il montre que l'animation en ESS comporte trois volets : le soutien à l'émergence d'entreprises, l'intervention visant leur consolidation et leur structuration. Dans ce dernier volet auquel s'intéresse davantage l'auteur dans cette livraison, l'animation cherche à diffuser l'ESS, à l'inscrire dans les normes et les façons reconnues de produire des biens et des services, et à en faire une composante légitime de l'économie. Dans ce processus d'ancrage et de légitimation, l'animation ne représente qu'une source d'influence au côté de phénomènes structurels qu'il convient d'identifier. La recherche sociale vient ici en appui à

l'animation et permet de repérer ces phénomènes qui représentent autant de défis à relever pour la diffusion de l'ESS dans la zone étudiée : la faiblesse du réseau organisationnel en milieu rural (semi-urbain), les lacunes des zones défavorisées en matière d'offre de formation, le choix plus ou moins opportun des secteurs d'activités et les faiblesses organisationnelles. La mise en fédération des entreprises, la création et le renforcement d'un organisme intermédiaire de soutien, les ententes de services négociées, la formalisation de droits et l'éducation du public représentent autant de stratégies susceptibles de favoriser cette structuration.

Impulsion réciprocaire et logiques réticulaires

Toujours dans les territoires québécois, Manon Boulianne, spécialiste des questions sur l'impulsion réciprocaire de proximité, apporte un éclairage novateur sur les dynamiques réticulaires hors marchés. Dans le chapitre consacré à l'économie solidaire et aux réseaux d'échange de proximité, elle examine la place accordée à l'animation. Les données empiriques qu'elle présente proviennent d'une enquête (2007-2008) vouée à produire un portrait détaillé de ces initiatives relevant de l'ESS et d'en identifier les retombées sur leurs adhérents et sur les collectivités locales. Après une brève présentation des paramètres de l'enquête, Manon Boulianne caractérise les réseaux d'échange québécois sur les plans de leur localisation, de leurs effectifs et de leur mission. Elle fait ensuite le point sur la question de l'animation professionnelle, en considérant les multiples contraintes légales, financières et organisationnelles auxquelles font face ces dispositifs associatifs et décrit leurs pratiques de volontariat usuelles. Manon Boulianne suggère l'émergence d'une seconde génération de réseaux d'échange de proximité au sein desquels l'animation professionnelle semble occuper une place significative, ce qui devrait favoriser le développement et la pérennisation de ce type d'initiative. La question de l'auto animation s'impose néanmoins puisque le renforcement de la capacité d'agir (*empowerment*) individuelle et collective des adhérents représente un élément central de leur mission.

Objets symboliques et développement local

Yves Raibaud s'interroge, à partir de la monographie de la commune de Créon (3000 habitants), située à vingt kilomètres à l'Est de Bordeaux, au milieu du terroir viticole de l'Entre-deux-Mers, sur la capacité d'élus locaux à insuffler un développement local s'appuyant sur deux objets symboliques : le vélo et la musique en plus d'un maillage serré de l'animation sur le territoire. Dans cette commune rurale, se développe depuis une vingtaine d'années une politique

locale créative, intégrant les principes de développement durable et de nouvelle gouvernance. La présence de nombreux animateurs salariés dans les associations de la commune est à la fois une cause et une conséquence de ces choix. Elle a pour effet une implication croissante des habitants dans le projet local, visant à faire de Créon une petite « ville à la campagne », alternative possible aux crises systémiques qui marquent le début du XXI^e siècle. Yves Raibaud montre comment le vélo et la musique peuvent servir de transition entre les individus et le social dans un projet global intégrant les nouvelles cultures citoyennes préconisées par les élus locaux. Il tente d'évaluer les profits collectifs qui en découlent (économie locale, cohésion sociale, amélioration du bien être et du sentiment de bonheur). Il s'attache à décrire ces évolutions en montrant la conjonction entre un temps long de l'histoire de cette région autrefois rurale et un temps court marqué par les réformes politiques et les situations d'urgence provoquées par les mutations économiques et sociales.

Appellation d'origine contrôlée des ressources territoriales et dynamiques coopératives

Jean-Marie Renversade présente l'exemple de la création de l'Indication Géographique Protégée (IGP) de l'huile d'argane, produit emblématique du Maroc issue des fruits de l'arganier, forêt endémique implantée sur les territoires entre l'Atlas et l'Anti-Atlas. L'extraction de l'huile née d'un savoir ancestral transmis par les femmes est fortement liée à la culture Berbère. Ce produit, d'une qualité bien connue, d'abord à usage familial, puis objet de troc, est devenu récemment une source de revenu pour les populations locales en particulier les femmes, par le truchement des marchés et notamment internationaux. Cette notoriété nouvelle n'est pas sans risques, malgré une organisation dynamique des femmes en coopératives. En effet, l'usurpation des labels, les contrefaçons et la confiscation de la valeur ajoutée par les distributeurs et les transformateurs se sont développées. La protection du savoir faire et du travail des productrices, sur une aire géographique délimitée territoire traditionnel de production, devient un enjeu partagé par les acteurs de la filière. Il est porteur d'une dynamique territoriale initiée par les institutions régionales, épaulée par une coopération internationale active, qui assure les transferts de compétences indispensables. Cette dynamique a donné naissance à la première IGP au Maroc et sur le continent africain. Elle s'appuie sur une toute nouvelle législation marocaine qui crée les signes distinctifs d'origine et de qualité. Elle est gérée par une association interprofessionnelle majoritairement féminine (Amigha) qui devient l'outil de l'organisation de la filière dans une perspective

résolument orientée vers la consolidation d'une économie sociale et solidaire. Cette orientation doit cependant faire face et se démarquer des pratiques dominantes dans l'organisation mondialisée du commerce qui tend à confisquer aux producteurs la part qui devrait leur revenir dans la valeur ajoutée, mais aussi échapper à la confusion qui règne dans le maquis du commerce dit équitable, éthique et bio.

Le tourisme social : entre le marché et la coopération

Quels sont les enjeux du tourisme social ? C'est cette question qui retient l'attention de Luc Greffier. Il montre que l'environnement sociétal marqué par une métaculture partagée du tourisme génère un renouvellement du questionnement de la spécificité du tourisme social. Il propose dans un premier temps d'identifier les fondements idéologiques et historiques du tourisme social, avant de rappeler les principales définitions et étapes qui ont accompagné au cours de la seconde moitié du XX^e siècle la consolidation de ce secteur original du tourisme. Il termine en proposant quelques pistes de réflexion permettant d'identifier les enjeux de nature identitaire et structurelle mais également fonctionnelle auxquels les acteurs du champ sont aujourd'hui confrontés. Dans un contexte où les processus d'intégration et de recomposition du secteur s'accélèrent et où domine l'alternative entre disparition ou requalification des équipements, Luc Greffier attire l'attention sur la singularité du projet de tourisme social et sur la nécessité d'une réflexion approfondie autour de ses enjeux.

Le tourisme associatif : créateur de liens et régulateur d'inégalités

Faisant écho au tourisme social, Patrick Brault met en évidence le fait que le tourisme associatif est une autre figure de l'économie sociale et solidaire. Tout en s'inscrivant dans le tourisme social, le tourisme associatif présente des spécificités que l'auteur met en exergue à partir de l'étude de cas de l'union nationale des associations de tourisme et de plein air (UNAT). Association créée en 1920 et reconnue d'utilité publique, elle regroupe les principales associations, mutuelles et entreprises à but non lucratif. Des vacances familiales, des séjours d'enfants et d'adolescents, l'UNAT a pour objet de démocratiser le tourisme et de le mettre à la portée de toutes les couches sociales en rendant accessible les vacances et les loisirs au plus grand nombre. Ce qui implique de garantir une gestion responsable, dans un esprit de mixité sociale et de brassage culturel et avec une vision humaniste et sociale du tourisme faisant ainsi sienne la déclaration du Bureau International du Tourisme Social de Montréal en 1996.

Favoriser les vacances des jeunes

Frédéric Dadoy part du constat que trois millions d'enfants ne partent pas en vacances chaque année en France, durant l'été. Parmi ceux-ci, deux millions ayant entre 5 et 19 ans ne s'offrent même pas un week-end hors de chez eux et un million part moins de quatre nuits consécutives selon l'Observatoire des Vacances et des Loisirs des Enfants et des Jeunes. Il s'interroge sur les raisons des non départs en vacances des jeunes et de leur prise en charge. Frédéric Dadoy montre que l'Union des centres de plein air s'engage à faire du social dans un secteur gagné par le marchand et plus encore le lucratif. Mais les difficultés à relever le défi sont patentées, à l'heure où les dispositifs d'aides aux départ en vacances existants sont insuffisants et dispersés entre différents acteurs et que le principal frein est lié à la faiblesse des revenus dont disposent de plus en plus de ménages.

Les contributions rassemblées dans ce livre font suite à un colloque organisé en janvier 2010 à l'IUT Michel de Montaigne de l'Université de Bordeaux 3 par l'Institut Supérieur d'Ingénieurs-Animateurs Territoriaux (ISIAT) de l'UMR 5185 ADES-CNRS, en partenariat avec la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Aquitaine (CRESS Aquitaine) et le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Aquitaine (CRAJEP Aquitaine). L'ouvrage que vous avez entre les mains s'adresse à tous ceux – professionnels de l'économie sociale et solidaire, animateurs socioculturels, étudiants, chercheurs, décideurs ou citoyens – qui s'intéressent aux problématiques actuelles et enjeux soulevés par l'économie sociale et solidaire. Dans un moment où les crises que vivent impuissantes nos sociétés postmodernes sont aiguës, les acteurs de l'économie sociale et solidaire se positionnent de plus en plus en passeurs d'alternatives et cherchent à réenchanter le monde. Sans taire les ambiguïtés et les controverses qui traversent le mouvement pluriel de l'économie sociale et solidaire, les auteurs rassemblés dans ce livre proposent quelques pistes de réflexion fécondes.

Références bibliographiques

- AYDALOT P. (1986). *Milieus innovateurs en Europe*, Gremi.
- AZNAR G., CAILLE A., LAVILLE J.L., ROBIN J., SUE R. (1997). *Vers une économie plurielle. Un travail, une activité, un revenu pour tous*, Alternatives Économiques, Syros.
- BARON C. (2007). « Transfert du concept d'économie solidaire en Afrique francophone. Paradoxes et atouts », *Revue Tiers Monde*, N°190, pp. 325-342.
- FALL A.S., GUEYE C. (2003). « Derem ak ngerem : le franc, la grâce et la reconnaissance » *Revue du MAUSS*, « L'alteréconomie. Quelle autre mondialisation ? (fin) », n° 21 premier semestre, pp. 97-112.
- FOUREL C. (2001). « Le goût des autres et le capital social : les enjeux de la nouvelle économie sociale », dans FOUREL C. (dir.), *La nouvelle économie sociale. Efficacité, Solidarité et Démocratie*, Alternatives Économiques & Syros, pp. 11-25.
- GADREY J. (2010). *Adieu à la croissance*, Les petits matins / Alternatives économiques.
- GAUCHER R. (2009). *Bonheur et économie. Le capitalisme est-il soluble dans la recherche du bonheur ?* L'Harmattan, coll. L'esprit économique.
- GAUDRON G. (2009). « L'économie sociale emploie un salarié sur dix en 2006 », *INSEE Première* N° 1224, INSEE.
- GRANOVETTER M. (2000). *Le marché autrement*, Desclée de Brouwer.
- GUESNIER B. (2010). « Poids et place de l'économie sociale et solidaire dans les activités économiques, entre les acteurs, selon les échelles territoriales » *Marché et Organisations*, Cahiers d'Économie et de Gestion de la Côte d'Opale « *Économie solidaire, nouvelles trajectoires d'innovation sociale* », coordonné par BOUTILLIER S., ALLEMAND S. n° 11, pp. 15-30.
- GUI B. (1996). « On "relational goods" : strategic implications of investment in relationships », *International Journal of Social Economics*, Vol. 23, n° 10/11, pp. 260-278.
- HARRIBEY J.M. et al. (2004). *Le développement a-t-il un avenir ? Pour une économie solidaire et économe*, ATTAC & Mille et une nuits.
- ITÇAÏNA X. 2011. « Les dynamiques territoriales de l'économie sociale et solidaire : pistes de recherche en sociologie politique », in NDIAYE A. (dir), *Économie sociale et solidaire : Animation et dynamiques des territoires*, L'Harmattan, collection « Animation et Territoires », p. 61-81, à paraître.
- ITÇAÏNA X., LAFORE R., SORBETS C. (dir) (2004). *Un monde en quête de reconnaissance. Usages de l'économie sociale et solidaire en Aquitaine*, Presses Universitaires de Bordeaux.

- MERLANT P., PASSET R., ROBIN J. (dir.) (2003). *Sortir de l'économisme. Une alternative au capitalisme néolibéral*, Les éditions de l'Atelier.
- MEDA D. (2000). *Qu'est-ce que la richesse ?* Flammarion.
- NDIAYE A. (2010). « Économie solidaire et démocratie participative locale », Marché et Organisations, Cahiers d'Économie et de Gestion de la Côte d'Opale « Économie solidaire, nouvelles trajectoires d'innovation sociale », coordonné par BOUTILLIER S., ALLEMAND S. n° 11, pp. 73-92.
- NDIAYE A. (2008). « Institutions des territoires et mondialisation. L'étude de cas du PLIE des Graves », in CHRISTEN JAKOB M., REICHMUTH J. (Ed.), *Community development : local and global challenges*, pp. 201-208, École supérieure du travail social, Lucerne.
- PECQUEUR B. (2009). « De l'exténuation à la sublimation : la notion de territoire est-elle encore utile ? », *Géographie Économie Société* n° 2009/1, Volume 11, pp. 55-62.
- PECQUEUR B. (2006). « Le tournant territorial de l'économie globale », *Espaces et sociétés* n° 2006/2-3, 124-125, p. 17-32.
- PECQUEUR B. (2000). *Le développement local. Pour une économie des territoires*, Alternatives Économiques, SYROS.
- POLANYI K. (1983). *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard.
- ROSANVALLON P. (1995). *La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence*, Seuil.
- STIGLITZ J., SEN A., FITOUSSI J.P. (2009). *Vers de nouveaux systèmes de mesure*. Odile Jacob.
- TALBOT D., KIRAT T. (2005). « Proximité et institutions : nouveaux éclairages », *Économie & Institutions*, N° 6 et 7, 1^{er} et 2^e semestres 2005, pp. 9-15.
- TORRE A., RALLET A. (2005). « Proximity and localization » *Regional studies*, vol. 39, N° 1, pp. 47-60.
- VERCAMER F. (2010). *L'Économie Sociale et Solidaire, entreprendre autrement pour la croissance et l'emploi*. Rapport parlementaire sur l'économie sociale et solidaire. Assemblée nationale française.
- VIVERET P. (2003). *Reconsidérer la richesse*, Éditions de l'Aube.
- VIVIEN F.D. (2006). « Éditorial », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 5 : Économie plurielle, responsabilité sociétale et développement durable, mis en ligne le 16 janvier 2006, consulté le 01 avril 2011. URL : <http://developpementdurable.revues.org/1702>.